

# ACTU NEWS ANTIVIRUS, ANTISPAM, CYBER CRIMINALITÉS

## Top 20 des virus de courrier - avril 2008

Le classement du trafic de courrier des programmes malicieux d'avril 2008 a subi quelques soubresauts. Le mois dernier, Net-Worm.Win32.Mytob.t et Email-Worm.Win32.Mydoom.m se lançaient à l'assaut de la première place, gagnant chacun 10 places, or ce mois-ci, on ne peut que constater leur absence et leur chute respectives. Dans le même temps, on observe l'apparition de nouveaux concurrents, nouveautés qui étaient absentes du classement de mars.

La dernière diffusion de Trojan Diehard par courrier électronique a eu lieu en février et depuis, il semble que les auteurs aient décidé de ne pas entamer une diffusion massive : en mars certains experts pensaient que ce Trojan occupait une position défensive plutôt que d'attaque. Le classement d'avril le confirme.

En tête de classement, se trouve toujours les vers de courrier vétérans : les diverses variantes de la famille Email-Worm.Win32.Netsky. Si on évalue l'efficacité des variantes de Netsky en avril, alors on constate que pas moins de 7 Netsky différents se trouve dans le classement ce qui représente un total de 64% du trafic de courrier malicieux.

.../...

### ***Tendances du mois d'avril 2008***

En hausse dans le classement : Email-Worm.Win32.NetSky.d,  
Email-Worm.Win32.NetSky.y, Email-Worm.Win32.Bagle.gt, Email-Worm.Win32.Scano.gen,  
Email-Worm.Win32.NetSky.aa, Email-Worm.Win32.Scano.bn, Email-Worm.Win32.NetSky.c

En baisse dans le classement : Email-Worm.Win32.Nyxem.e,  
Email-Worm.Win32.Bagle.gen, Email-Worm.Win32.Mydoom.l,  
Email-Worm.Win32.Mydoom.m,

De retour dans le classement : Net-Worm.Win32.Mytob.c

N'ont pas bougé dans le classement : Email-Worm.Win32.NetSky.q,  
Email-Worm.Win32.NetSky.t

<http://www.kaspersky.com/fr/news?id=207217084>

Copyright : sergey - 2008-05-16 17:28:00  
Creative Commons Deed

Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.5

Vous êtes libres :

- \* de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

Selon les conditions suivantes :

Paternité. Vous devez citer le nom de l'auteur original.

Pas d'Utilisation Commerciale. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Pas de Modification. Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

\* A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création.

\* Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage privé du copiste, courtes citations, parodie...)

Ceci est le Résumé Explicatif du Code Juridique (la version intégrale du contrat).

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/>